

Psychologie clinique et psychopathologie empirique et TCC

Mention : Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

LABORATOIRE(S) PARTENAIRE(S)

[EA 4430 CLIPSYD](#)

- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Ce parcours forme aux compétences cliniques nécessaires à l'exercice du métier de psychologue clinicien : la psychopathologie, l'évaluation clinique, les interventions cliniques et en particulier les psychothérapies. Son originalité réside dans son ancrage théorique clinique scientifique (théories cognitives, coping, régulation émotionnelle, processus inconscients, théories de l'apprentissage...) et son attachement aux psychothérapies basées sur des preuves, en particulier les thérapies comportementales et cognitives (TCC) y compris dans leurs développements les plus modernes (ACT, réalité virtuelle, *mindfulness*, approches processuelles...) et dans les méthodes proches

(remédiation cognitive, hypnothérapie, psychologie positive, EMDR, etc.). Les enseignants sont tous des psychologues formés à ces approches qu'ils pratiquent auprès de patients. Ils mènent tous des recherches scientifiques sur ces questions en y impliquant les étudiants de master et de doctorat. Clairement ancré dans les approches cliniques scientifiques et TCC, ce parcours est cependant ouvert aux autres approches psychothérapeutiques *evidence based* (ainsi qu'à la psychanalyse par les cours du tronc commun). Nous voulons former de jeunes psychologues solides scientifiquement, solides dans leurs interventions cliniques, mais aussi ouverts et respectueux de la diversité des approches en psychologie clinique, en psychothérapie et en recherche.

Objectifs

Amener les futurs professionnels à développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de psychologue clinicien auprès de toutes populations, en conciliant formation théorique, à la pratique clinique et à la recherche.

Savoir-faire et compétences

Maîtriser les modèles actuels et les concepts de la psychopathologie, maîtriser les concepts, les démarches et les outils validés de l'évaluation clinique, maîtriser les pratiques de base des interventions cliniques (examens psychologiques et évaluations, soutien, psychothérapie). Savoir concevoir et réaliser un projet de recherche.

Les + de la formation

1) les étudiants titulaires de ce master bénéficient d'une formation à dominante TCC et empirique et une ouverture aux autres approches psychothérapeutiques (basées sur des preuves). Ce master permet d'obtenir l'équivalence du premier module (sur les 3 existants) de

formation de psychothérapeute en TCC de l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive.



- 2) Ce master apporte une solide formation en méthodologie en recherche (quantitative et qualitative) et en pratique de l'examen psychologique.
- 3) Il apporte aussi, du fait du tronc commun, des connaissances en psychanalyse.

Ces trois éléments favorisent l'insertion professionnelle des titulaires de ce master.

Organisation

Parcours à dominante empirique (approches basées sur des preuves) et cognitivo- comportementale (TCC).
Tronc commun avec le parcours psychanalytique.
Personnalisation partielle du parcours par des jeux d'options. 2 cours sont en anglais.

Contrôle des connaissances

Examens sur table, dossiers.

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

monmaster.gouv.fr

Le recrutement se fera uniquement sur dossier comprenant : les notes de L1, L2 et L3, et un projet de recherche.

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées : Psychologie

NB : seuls les étudiants ayant obtenu une licence de psychologie pourront prétendre à l'attribution du titre de psychologue (décret 90- 255 du 22 mars 1990) à l'issue du M2.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Une solide maîtrise des matières spécialisées en psychologie clinique et psychopathologie

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Le stage de L3 est obligatoire (ou équivalent) et doit avoir montré les capacités du candidat à intégrer le master et assurer avec compétences les stages obligatoires de master. D'autres expériences professionnelles en rapport avec le domaine du master seront appréciées.

Est/sont également apprécié/e/s

- Formulaire de candidature
- Un projet de mémoire de recherche (renseigné dans le document « projets de mémoire »)

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :

- Spécification des acquis et projet
- attestations de stages déjà effectués

Master 2 :

Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement uniquement sur dossier pour tous.

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées : Psychologie

NB : seuls les étudiants ayant obtenu une licence de psychologie pourront prétendre à l'attribution du titre de psychologue (décret 90- 255 du 22 mars 1990) à l'issue du M2.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

- Une solide maîtrise des matières spécialisées en psychologie clinique et psychopathologie (dont en recherche) en L3 et en M1

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Les stages de L3 et de M1 sont obligatoires et doivent avoir montré les capacités du candidat à passer en master 2 et assurer avec compétences le stage obligatoire de master 2 sont également appréciés :

- Une promesse de stage de M2, attestée par l'institution d'accueil
- Un projet de mémoire de recherche de M2 (renseigné dans le document « projets de stage et de mémoire »)

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :

- Spécification des acquis et projet
- Attestations de stages déjà effectués
- Promesses de stage.

Modalités de candidature

par l'intermédiaire de la plateforme e-candidat (modalités décrites sur la plate-forme)

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Licence de psychologie. La sélection se fait essentiellement sur les résultats académiques. Secondairement, sont aussi pris en compte les projets, les motivations et les expériences et formations dans la relation d'aide.

Pré-requis recommandés

Engagement, sérieux, ouverture d'esprit, intérêt pour les approches en thérapies comportementales et cognitives, intérêt pour les approches scientifiques structurées (quantitatives et qualitatives), intérêt pour les méthodes cliniques basées sur les preuves (*evidence based*), comprendre l'anglais.

Et après

Poursuite d'études

En thèse, en DU, en formation professionnelle

Poursuite d'études à l'étranger

Par équivalence en doctorat

Passerelles et réorientation

L'étudiant peut se réorienter vers d'autres sous-disciplines de la psychologie ou toute autre formation incluant des aspects psychologiques et relationnels.

Insertion professionnelle

Psychologue clinicien au sein de nombreuses structures variées telles que les services de psychiatrie, hôpitaux généraux, associations spécialisées, services médico sociaux d'entreprise, de prison, EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), foyers, centres éducatifs..., qui reçoivent des enfants, des adolescents ou des adultes présentant des troubles psychologiques ou qui ont besoin d'un soutien psychologique ; exercice libéral, service de recherche incluant de la psychologie clinique.

Fiches métiers ROME

- > K1104: Psychologie
- > K1207: Intervention socioducative
- > K1801: Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
- > K2112: Orientation scolaire et professionnelle
- > K2401: Recherche en sciences de l'homme et de la société

Contact(s)

M1 : Tristan Hamonnière & Marie-Claire Gay
M2 : Rafika Zebdi et Cyrille Bouvet

Autres contacts
